

Besançon, le 7 février 2024

Madame la Rectrice de l'Académie de Besançon

à

Service de suivi et
d'accompagnement RH

Pôle retraites

10 rue de la convention
25030 Besançon
cedex

Affaire suivie par :
Sandrine RELANGE

Référente pôle retraites :
Justine MONNOT
03 81 65 49 73
ce.retraites@ac-besancon.fr

Mesdames et Messieurs les Instituteurs
Mesdames et Messieurs les Professeurs des Écoles
S/C de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs
d'Académie, Directeurs des Services Départementaux de
l'Éducation Nationale du Doubs, du Jura, de la Haute-
Saône et du Territoire de Belfort

Objet : campagne d'admission à la retraite des personnels titulaires du premier degré – année civile 2025

Le présent courrier vise à présenter aux personnels qui envisageraient de faire valoir leurs droits à la retraite à compter de l'année civile 2025, la procédure à suivre au travers d'une fiche descriptive des différentes étapes et modalités de dépôt des demandes d'admission à la retraite.

L'attention des personnels est notamment appelée sur les conséquences d'un envoi tardif de leur demande d'admission à la retraite (au moins 1 an avant la date de départ). En effet, cela pourrait aboutir à une interruption entre le dernier traitement d'activité et le versement de la pension civile.

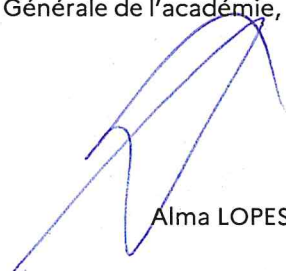
De plus, aucune demande d'annulation de départ à la retraite formulée moins de 6 mois avant la date de départ ne sera acceptée. Passé ce délai, l'agent s'expose à un risque important de perte de son poste dès la rentrée suivante et nos services ne peuvent garantir la remise en place du traitement dans les temps impartis.

Les personnels enseignants du premier degré dont le départ en retraite est prévu après la rentrée scolaire (soit à compter du 1^{er} octobre) sont invités à contacter leur service de gestion (DSDEN) afin de connaître leur affectation au 1^{er} septembre.

Je vous demande de bien vouloir porter à la connaissance des agents placés sous votre autorité, par tout moyen approprié, ces instructions et de procéder à l'affichage de cette note de service sur le panneau dédié à l'information des personnels.

Mes services se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information concernant la mise en œuvre de cette procédure d'admission à la retraite.

Pour la Rectrice et par délégation,
La Secrétaire Générale de l'académie,


Alma LOPES

Pièce jointe : Notice d'admission à la retraite